

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AVIGNON UNIVERSITE
N°CA-2020-078**

SEANCE EN VISIOCONFERENCE DU 3 NOVEMBRE 2020

**POINT 02
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUILLET 2020**

Le Conseil d'administration, en sa séance du 3 novembre 2020, sous la présidence de Philippe ELLERKAMP, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
Vu la délibération n°CA-2020-022 du Conseil d'administration d'Avignon Université en sa séance du 19 mai 2020,

Après en avoir délibéré,

Approuve le procès-verbal de sa séance en formation plénière du 7 juillet 2020 tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote du Conseil d'administration : favorable à la majorité (*deux abstentions*)

Membres composant le conseil : 28
Membres présents (16) ou suppléés (4) : 20
Membres absents et non suppléés : 8

Avignon, le 10 novembre 2020

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP

Affaire suivie par

Samuel PRISO-ESSAWE
Vice-président du Conseil
d'administration

Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

Courriel

Vice-president-ca@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00
univ-avignon.fr

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le

18 NOV. 2020